

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 29 (1982)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. W. Schneider: Certainement, l'Union suisse pour la protection civile dispose, avec ses sections, de très bons moyens d'information. C'est pourquoi je pense qu'elle peut aider à construire la protection civile. Forte de 16000 membres et de ses divers groupes spécialisés comme l'association des chefs locaux, celle des chefs d'offices de la protection civile, celle des instructeurs, elle est à même de promouvoir jusque dans les communes les plus reculées, une façon de comprendre les objectifs de la protection civile.

C'est pourquoi je pense que pour le moment l'Union suisse pour la protection civile ne manque guère de travail.

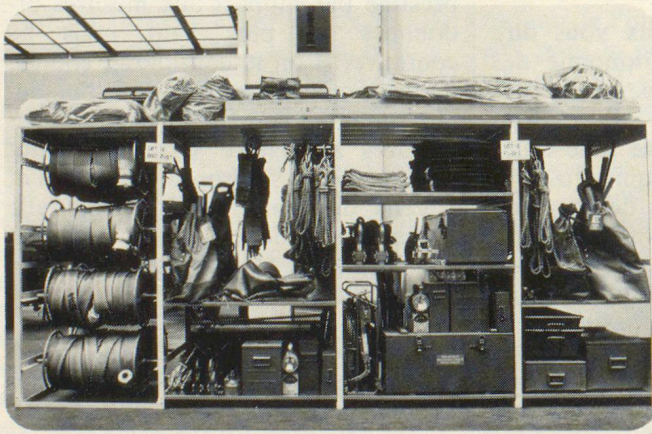
La protection civile: Voyez-vous à cet égard encore d'autres améliorations possibles?

M. W. Schneider: Depuis quelques jours, je suis devenu le président de la Conférence des chefs d'offices cantonaux de la protection civile. Ainsi que je l'ai déclaré lors de mon discours inaugural à cette fonction, il faut que l'Union suisse pour la protection civile et la Conférence travaillent la main dans la main. J'entends par là que la Conférence doit être directement représentée dans l'Union pour la protection civile et que d'un autre côté, un délégué de l'USPC doit être présent comme rapporteur dans les assem-

blées de la Conférence. Pour moi, l'Union suisse pour la protection civile a auparavant vécu trop repliée sur elle-même, partiellement par sa propre faute mais partiellement aussi du fait que les autorités spécialisées ont, de leur côté, mené une existence personnelle. J'espère parvenir à réunir ces groupes d'intérêts. Ce n'est que par des efforts communs qu'il sera possible de donner à la protection civile l'importance dont elle a besoin pour pouvoir accomplir ses tâches.

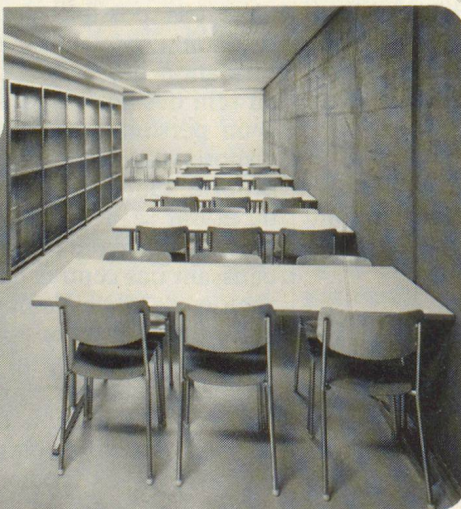
La protection civile: Nous vous remercions de cet entretien et nous vous souhaitons plein succès dans vos efforts en faveur de la protection civile.

Embru équipe entièrement les installations de la protection civile et des cantonnements



Armoires, étagères pour matériel et pour effets.
Lits à usages multiples. Utilisation comme lits ou comme casiers de stockage.

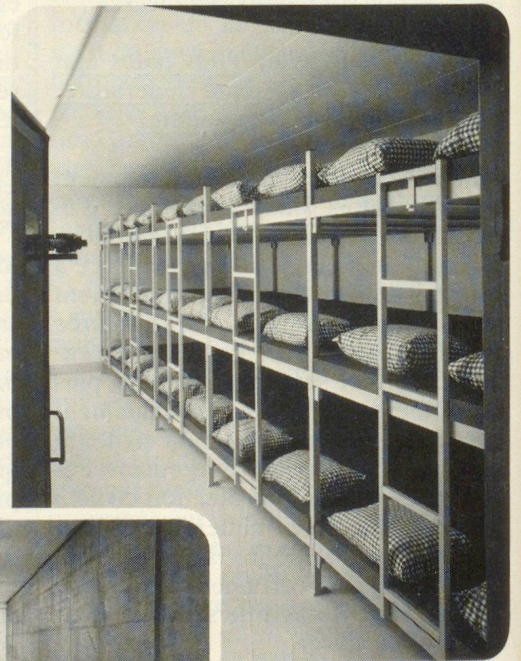
Tables et chaises



Usines Embru
Agence Lausanne, 1000 Lausanne 19
Téléphone 021 / 27 42 57

embru

Exposition permanente et fabrication:
1530 Payerne, route Grandcour
Téléphone 037 / 61 12 85



Nous équipons entièrement les installations de la protection civile et des cantonnements et nous nous tenons à votre disposition dès la planification. Demandez notre documentation avec listes de références.

ZM 3/80